

Le 31/10/2020

Le Proviseur
aux
élèves du LGT, de la SEP et à leurs parents
et aux étudiants de STS

Objet : Organisation de la rentrée du 02 novembre 2020

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre les modalités d'organisation de la rentrée du 02 11 2020 conformément au courrier de M BLANQUER, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, reçu le vendredi 30 octobre 2020.

Tous les élèves reprendront les cours à partir de 8h00 selon leur emploi du temps.

En hommage à notre collègue Samuel PATY, sauvagement assassiné le vendredi 16 octobre, une minute de silence sera observée lundi 02 novembre à 11h00 après lecture de la lettre de Jean JAURES aux instituteurs.

Afin de respecter le protocole sanitaire ce temps de recueillement se tiendra dans les salles de classe, au CDI ou en salle de permanence selon la situation des élèves à ce moment-là.

Ce temps pourra être précédé d'un temps pédagogique en classe autour des valeurs de la République et de son Ecole.

Ce temps pédagogique pourra, à l'appréciation des professeurs, se tenir tout au long du mois de novembre afin de leur laisser le temps de préparer cette séance. Cette heure de travail et d'échange revêt un caractère obligatoire.

D'autre part, une nouvelle version du protocole sanitaire est applicable à compter du 01 novembre 2020. Vous le trouverez en pièce jointe. Ce protocole a été renforcé au vu du nouveau contexte et insiste sur le port systématique du masque « grand public » pour tous, partout, tout le temps, sur la ventilation des locaux et sur la limitation du brassage.

Cette rentrée, nous le constatons, est caractérisée par la concomitance de plusieurs problématiques complexes de sûreté et de sécurité. Soyez assurés que tous les personnels du lycée BRANLY, quel que soit leur statut, feront le maximum pour que la scolarité des élèves en pâtisse le moins possible.

Bien cordialement



S.LEGROUX